



Exemple de rénovation énergétique complète (façades, toiture) d'une maison mitoyenne à Morges, LBPL architectes.

Rénovation énergétique

Marche à suivre pour les propriétaires

Suivez le guide! Avec la section vaudoise de la SIA, société des ingénieurs et des architectes, découvrez quelles sont les étapes à suivre pour mener à bien la rénovation énergétique de votre bâtiment.

Le sujet de l'énergie est plus que jamais au cœur de l'actualité: urgence climatique, risque de pénurie, augmentation des prix ou encore souhait d'améliorer le confort du bâtiment ou sa valeur foncière sont autant de raisons qui nous poussent à vouloir réduire notre consommation énergétique au quotidien. En Suisse, une part importante de la

consommation énergétique (45% selon SuisseEnergie) est imputable au secteur du bâtiment. Installations de chauffage, production d'eau chaude, électricité; pour un privé, ces usages quotidiens et indispensables peuvent pourtant peser lourd sur le bilan écologique tout comme sur le porte-monnaie, en particulier dans les constructions anciennes.

Ainsi, afin d'économiser énergie et argent, nombreux sont ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure de la rénovation énergétique de leur bien. Cependant, il est parfois difficile de s'y retrouver dans la masse d'informations existant sur le sujet. La SIA, société suisse des ingénieurs et des architectes, vous donne quelques conseils pour vous aider dans



SIA



ADOBE STOCK

L'isolation peut être installée à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment.

vos démarches. Quelle est la marche à suivre? Qui contacter? Rapide tour d'horizon en quatre étapes:

1. Diagnostic de son bâtiment

Pour cela, il est essentiel de réaliser un audit énergétique, par exemple via un CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments). Elaboré par un expert certifié, le CECB présente un bilan énergétique global du bâtiment grâce à une étiquette énergie. Il peut être complété par un CECB Plus, qui permet d'identifier les axes d'action prioritaires pour réduire les dépenses énergétiques. La liste des experts CECB est disponible sur www.cecb.ch.

2. Choix du projet et contact avec des spécialistes

Avant de démarrer les travaux, il est utile de respecter une certaine logique. En effet, il n'est par exemple pas pertinent

d'installer une pompe à chaleur et des panneaux solaires dans un bâtiment très mal isolé. Cela aurait pour effet un surdimensionnement des installations et donc un surcoût pour le propriétaire. L'isolation est donc la première étape, suivie du remplacement des installations techniques (production de chauffage et d'eau chaude). C'est donc idéalement seulement une fois ces étapes réalisées qu'il faudrait songer aux panneaux solaires. Pour faire les bons choix, il est essentiel de s'entourer de spécialistes compétents qui vous aiguilleront à travers ces différentes étapes.

3. Demandes d'autorisations

En fonction de la nature des travaux prévus, une autorisation de la Commune est parfois nécessaire. Pour éviter les erreurs en matière de procédures administratives (mise à l'enquête, autorisation de construire, etc.), les architectes et les ingénieurs SIA sont vos meilleurs alliés.

4. Demandes de subventions

Les travaux entrepris font parfois l'objet de subventions cantonales ou communales, et peuvent être déduits des impôts. A noter que les demandes de subvention doivent être réalisées avant le début des travaux. ■

CÉCILE AMOOS, SIA VAUD

GROS PLAN

Pour en savoir plus:

- La SIA Vaud se déplace dans les communes vaudoises pour des séances d'information gratuites à destination des propriétaires. Contactez votre commune pour savoir si une séance est prévue ou pour lui proposer d'en organiser une!
- Consultez l'annuaire des membres SIA sur www.web.sia.ch/fr/directory
- Découvrez des projets inspirants et des conseils



www.piloti-sia.ch